

Académie de POITIERS
Collège Jean Hay
25 avenue de Beaulieu
BP 30035
17320 MARENNES

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration N° 1

Date : Lundi 02 OCTOBRE 2017

Année scolaire : 2017 - 2018

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 18 septembre 2017

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur Yves MIRANDE - principal

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe GRANGEPONTE – principal-adjoint

Quorum : 13

Nombre de présents : 21 puis 20 (*départ de M. VALLET à 18h45*).

Ordre du jour

Préambule

- Lecture et approbation du PV du 26 juin 2017

I - Vie pédagogique et éducative

- Rapport pédagogique 2016/2017
- Attributions des IMP (indemnités pour mission particulière)
- Conseil de Vie collégienne

II – Fonctionnement général (hors point I et II)

- Conventions
- Contrats 2017/2018
- Permanences vacances 2017/2018
- Manuels scolaires – mise au rebut

III – Vie budgétaire et financière

- Voyages scolaires : bilan 2016/2017 et programmation 2017/2018

IV – Questions diverses

- /

- Annexes : 1 – rapport pédagogique ; 2 – permanences vacances ; 3 – bilan des voyages 2016/2017 ;
4 – IMP ; 5 - CVC

- Motion : 1 - FCPE

Qualité		Titulaires			Suppléants			
		Nom - Prénom	[α]	Signature	Nom - Prénom	P	Signature	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. MIRANDE Yves	P					
	Principal adjoint	M. GRANGEPONTE Philippe	P					
	Gestionnaire	Mme MALLIER Nathalie	P					
	C.P.E.	M. HINTZY Pascal	P					
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Conseiller Départemental M. VALLET Mickaël	P					
		Conseillère Départementale Mme BAZIN Michèle	E					
	Commune Mairie	M. DESHAYES Maurice-Claude	E		Mme LOIZEAU	P		
PERSONNALITE QUALIFIEE		Mme TARNOT Gisèle	E					
PERSONNELS de L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. MAUTRET David	E		Mme ROEGIERS	P		
		M. BILLIERES Pascal	P		Mme MONTIGNY			
		M. BARILLOT Laurent	P		Mme DUPUY			
		M. JAMOIS Nicolas	P		Mme SAHUC			
		Mme BAZIN Karine	P		Mme PANNETIER			
		M. SORTON Guillaume	P		Mme ROEGIERS			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, santé	Mme BODIN Monique	E		Mme ELIE	P		
		Mme PERAUX SEUREAU Brigitte	P		M. DUCAMP			
	PARENTS ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Mme AULIER Karine	E		M. AULIER	P	
			M. CRESPIY Daniel	A		Mme PARNAUT		
Mme MERLE Sandrine			P		Mme LUCAS			
Mme GUITTON Nathalie			P		M. PLANTIN			
M. LANDIE Thierry			P		M. GIVELET			
Mme DENOYER Valérie			P		Mme GUIGNARD			
Elèves	Nicolas GAILLARD	P						
	Théo SIMON	P						

Personnalités invitées :	Présent	Absent	Excusé
Groupement de communes Mme AKERMANN			
Agent Comptable Mme CHASSAGNOUX			X
Adjoint à l'agent Comptable Mme BROCH			X

Début du conseil d'administration à 17h35.

M. MIRANDE, principal du collège Jean Hay, préside le conseil d'administration.

M. GRANGEPONTE, principal adjoint, est secrétaire de séance selon le règlement interne du conseil d'administration.

M. MIRANDE excuse l'absence de Mme TARNOT, personnalité qualifiée, de M. DESHAYES, représentant de la commune de Marennes, remplacée par Mme LOIZEAU, de Mme BODIN ; représentante des agents, remplacée par Mme ELIE, de M. MAUTRET, représentant des personnels enseignants, remplacé par Mme ROEGIERS.

M. MIRANDE rappelle l'ordre du jour du présent CA.

Il rajoute un point à l'ordre du jour : la présentation du dispositif « devoirs faits ».

Préambule : Lecture et approbation du PV du CA du 26 juin 2017

M. MIRANDE rappelle l'ordre du jour du CA du 26 juin 2017, il en fait un commentaire rapide.

Il demande ensuite si des observations doivent être faites concernant ce PV.

Aucune observation n'est faite.

Vote pour avis sur l'approbation du PV du CA du 26/06/2017 : Pour : 21 Abstention : 0 Contre : 0

I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- Rapport pédagogique 2016-2017

M. MIRANDE fait une présentation du rapport pédagogique de l'année 2016-2017 pour le collège Jean Hay comme pour le réseau ECLORE Mer et Littoral. Il évoque également le bilan du CDI, du service de l'infirmerie scolaire, du service social en direction des élèves, de l'association sportive.

Remarque de M. VALLET, représentant du conseil départemental : il ne comprend pas pourquoi en comparaison avec les collèges du même bassin, il y a une telle différence en défaveur du collège de Marennes concernant les résultats au DNB. Rien ne l'explique pour lui du côté des équipes d'enseignants, de direction, ni dans le cadre de vie au sein du collège une telle différence. Il faudrait savoir d'où vient cette situation. Si c'est une question de moyens, il s'engage à aller rencontrer le DASEN avec des représentants du collège pour demander des moyens précis.

M. MIRANDE : il est possible au collège d'avoir une réflexion sur le contrôle continu, de se montrer plus bienveillant dans la validation du socle. Cette réflexion a déjà été engagée dans le cadre du conseil pédagogique.

M. MIRANDE note aussi la présence parmi nos élèves issus de CSP défavorisées qui n'ont parfois pas d'ambition, qui peut-être ne voient pas les finalités du collège.

Il conclut en disant : nous n'avons pas encore le détail des résultats sur le contrôle continu. Nous les analyserons.

M. VALLET s'interroge sur un éventuel besoin en enseignement adapté.

M. MIRANDE : Sur un besoin en SEGPA, il y a une réelle problématique. Cela avait été assez avancé à une époque.

M. MIRANDE a reposé les choses lorsqu'il a rencontré l'inspecteur ASH et le DASEN.

M. BILLIERES, représentant des personnels enseignants : la tendance n'est pas à l'ouverture de SEGPA en Charente Maritime.

Mme BAZIN, représentante des personnels enseignants : sur les demandes de moyens, les enseignants ne sont pas forcément entendus. La DGH est moins importante pour Marennes cette année, avec un nombre comparable d'élèves d'une année sur l'autre.

M. MIRANDE : Lors d'un conseil pédagogique, toutes ces questions seront revues.

M. MIRANDE donne également la parole à M. HINTZY en tant que CPE pour le bilan de la vie scolaire et en tant que président du foyer socio-éducatif.

Aucune autre question n'est posée sur le rapport pédagogique 2016-2017.

Voir documents en annexe.

Acte N° 10

Vote du rapport pédagogique 2016-2017
Pour :21- Abstention :0- Contre :0

- Attribution des IMP (Indemnités pour Mission Particulière)

M. MIRANDE indique que la répartition des IMP s'est faite en présence des professeurs lors du conseil pédagogique du 29 septembre 2017 qui a validé cette répartition.

7,25 IMP sont attribuées au sein de l'établissement pour l'année scolaire 2017/2018 :

(voir tableau joint)

Le reliquat de 2 IMP et $\frac{1}{4}$ sera attribué en cours d'année pour l'engagement des enseignants dans l'organisation des voyages scolaires.

Vote pour avis de l'attribution des IMP :
Pour :20 - Abstention :0 - Contre : 0

- Conseil de vie collégienne (CVC)

La circulaire du 7 déc. 2016 prévoit la mise en place dans tous les collèges d'un conseil de vie collégienne (CVC). Il s'agit d'une nouvelle instance d'échanges et de dialogue entre les élèves, et entre les élèves et les membres de la communauté éducative. C'est aussi un lieu d'expression pour les élèves.

M. MIRANDE présente l'organisation du CVC tel qu'il fonctionnera au collège de Marennes.

Voir document joint.

Vote pour avis sur le conseil de vie collégienne (CVC) :
Pour :20 - Abstention :0 - Contre : 0

- Dispositif « devoirs faits »

Ce dispositif fait partie des priorités avancées par le ministre à la rentrée 2017.

Le collège de Marennes proposait déjà de l'aide aux devoirs le soir en lien avec la communauté de communes du Bassin de Marennes qui permet la présence d'une animatrice, qui reconduit certains élèves en minibus.

Le dispositif sera proposé aux élèves de toutes les classes, volontaires, à partir de la rentrée des vacances de Toussaint :

les lundis, mardis et jeudis, de 17h à 18h,

les vendredis de 15h50 à 16h45.

Il sera encadré par des professeurs, des assistants d'éducation et une animatrice de la communauté de communes du Bassin de Marennes.

Vote pour avis sur le dispositif « devoirs faits » :
Pour :20 - Abstention :0 - Contre : 0

II. FONCTIONNEMENT GENERAL

- Conventions

M. MIRANDE présente les différentes conventions qui doivent être signées en début d'année pour le fonctionnement du collège :

- Une convention de partenariat avec la communauté de communes du Bassin de Marennes pour la natation scolaire : tous les élèves de 6^{ème} et d'ULIS (non validés l'année dernière) bénéficient de séances de natation avec une participation financière importante de la communauté de communes.

Vote de la convention avec la communauté de communes du Bassin de Marennes (Natation scolaire)
Acte N° 11 Pour :20- Abstention :0- Contre :0

- Une convention de partenariat pour l'utilisation du centre aquatique d'ILEO pour l'accueil des séances de natation des élèves de 6^{ème} et d'ULIS (non validés l'année dernière). L'accueil se fera du 15 décembre 2017 au 6 avril 2018.

Vote de la convention pour l'utilisation du centre aquatique d'ILEO
Acte N° 12 Pour :20- Abstention :0- Contre :0

- Une convention de partenariat avec la ludothèque de Marennes : l'enseignant de la classe ULIS, M. BILLIERES a contacté la ludothèque afin que les élèves de sa classe soient accueillis et encadrés dans les locaux de la ludothèque.

Vote de la convention de la convention avec la ludothèque de Marennes
Acte N° 13 Pour :20- Abstention :0- Contre :0

- Une convention de partenariat avec la communauté de communes du Bassin de Marennes pour l'utilisation de la salle omnisports (gymnase). La prise en charge financière est assurée par le département.

Vote de la convention avec la communauté de communes du Bassin de Marennes (utilisation de la salle omnisports)
Acte N° 14 Pour :20- Abstention :0- Contre :0

- Une convention de partenariat avec la communauté de communes du Bassin de Marennes, l'association Lud'Oléron et le foyer du collège, dans le cadre du PEL, pour le développement des activités pendant la pause méridienne et le soir (intervention des animateurs les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

Vote de la convention avec la communauté de communes du Bassin de Marennes, l'association Lud'Oléron, le foyer du collège (PEL)
Acte N° 15 Pour :20- Abstention :0- Contre :0

- Une convention de partenariat avec la commune de Marennes pour l'utilisation ponctuelle de la salle de l'Estran.

Vote de la convention avec la commune de Marennes pour l'utilisation de l'Estran
Acte N° 23 Pour :20- Abstention :0- Contre :0

M. MIRANDE remercie la commune de Marennes pour la mise à disposition de la salle de l'Estran.

- Une convention de partenariat avec le théâtre de la Coupe d'Or de Rochefort : le travail avec la Coupe d'Or se poursuit cette année avec des ateliers théâtre pour une classe de 6^{ème}. Mme MAHE sera l'enseignante référente dans le collège. Une intervenant professionnelle, Cathy LEJEUNE travaillera toute l'année avec les élèves de la classe de 6C et Mme MAHE.

Vote de la convention avec le théâtre de la Coupe d'Or
Acte N° 20 Pour :20- Abstention :0- Contre :0

- Une convention entre le CFA et le collège pour le dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage.

Vote du dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage
Acte N° 16 Pour :20- Abstention :0- Contre :0

A l'issue de vote de toutes ces conventions, M. MIRANDE remercie la communauté de communes du Bassin de Marennes pour ce soutien important aux activités du collège.

- **Contrats**

M. MIRANDE donne la parole à Mme MALLIER, gestionnaire du collège, qui présente les contrats d'entretien pour l'année scolaire 2017/2018
Voir document joint en annexe.

Acte N° 21

**Vote des contrats d'entretien :
Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0**

- **Permanences administratives pendant les vacances scolaires 2017-2018**

M. MIRANDE présente les permanences administratives et la présence des personnels de direction pour les vacances scolaires 2017-2018.

Ce document a été transmis à la direction académique de La Rochelle, au conseil départemental de la Charente Maritime, à la mairie de Marennes et à la gendarmerie de Marennes.

Voir document joint en annexe.

- **Manuels scolaires**

M. MIRANDE indique qu'à la suite de la mise en place de la réforme du collège, des manuels scolaires ont été mis au rebut.

Acte N° 22

**Vote de la mise au rebut des anciens manuels scolaires :
Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0**

III. VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- **Bilan des voyages scolaires 2016-2017**

M. MIRANDE rappelle que ce bilan a déjà été partiellement présenté lors du CA du 26 juin 2017.
Mme MALLIER, gestionnaire, présente le bilan définitif des voyages pour l'année 2016-2017.
Voir document joint.

**Vote pour avis du bilan des voyages scolaires 2016-2017 :
Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0**

- **Voyages scolaires**

M. MIRANDE présente les voyages scolaires et les sorties scolaires pour lesquels une demande de participation financière est faite aux familles.

Voyage à La Mongie : séjour à la montagne proposé à toutes les classes de 6^{ème} et à la classe ULIS (80 élèves).
Le responsable est M. MERCERON, professeur de SVT.

Acte N° 17

**Vote du voyage à La Mongie:
Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0**

Voyage à Santander : séjour pour les élèves de 3^{ème} (50 élèves). La responsable du voyage est Mme FITTES-PUCHEUX, professeur d'espagnol.

Acte N° 19

**Vote du voyage à Santander :
Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0**

Séjour sur l'île d'Aix : séjour de 4 jours sur l'île d'Aix concernant les élèves d'ULIS. Le responsable de cette sortie est M. BILLIERES, enseignant ULIS.

Acte N° 24

**Vote du séjour à l'île d'Aix:
Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0**

Sortie au Moulin du Fâ-Barzan : sortie d'une journée pour les élèves de 6^{ème}. Le responsable de cette sortie est M. LEROUX, professeur d'histoire géographique.

Acte N° 26

Vote de la sortie au Moulin du Fâ-Barzan :
Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

Sortie au Puy du Fou : sortie d'une journée pour les élèves de 5^{ème}. Le responsable de cette sortie est M. VAILLANT, professeur de mathématiques.

Acte N° 25

Vote de la sortie au Puy du Fou :
Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

Sortie au Futuroscope : sortie d'une journée pour les élèves de 4^{ème}. Le responsable de cette sortie est M. VAILLANT, professeur de mathématiques.

Acte N° 18

Vote de la sortie au Futuroscope :
Pour : 20 - Abstention : 0 - Contre : 0

IV. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été transmise à M. MIRANDE.

Une motion concernant la classe ULIS est lue par Mme MERLE, représentante des parents d'élève pour la FCPE. Voir document en annexe.

M. MIRANDE, seule personne présente parmi celles citées dans la motion, indique que nous travaillons depuis le début de l'année sur cette situation compliquée. Il a rencontré l'inspecteur ASH, il a rencontré Mme AULIER, présidente de la FCPE.

Il y a eu seulement un élève sortant de l'ULIS en début d'année vers un dispositif SEGPA.

La situation est tendue en effet. Malheureusement aucune réponse n'a pu être donnée.

La situation risque de se poursuivre l'année prochaine : peu de sortants sont annoncés.

M. MIRANDE remercie M. BILLIERES, enseignant d'ULIS, Mme SAHUC, AVS, pour le travail qu'ils font pour le travail avec les élèves.

La séance du conseil d'administration est levée à 19h30.

Le Secrétaire de Séance

Philippe GRANGEPONTE



Le Président du Conseil d'Administration

Yves MIRANDE



Rapport annuel 2016 / 2017

RNE 0170386C
Nom COLLEGE JEAN HAY
Adresse 25 AVENUE DE BEAULIEU
Ville MARENNES
Téléphone +33 5 46 85 36 33
Secteur PU
Fax +33 5 46 85 63 32
Réseau Réseau Mer et littoral
Mél ce.0170386C@ac-poitiers.fr

Sommaire

Sommaire.....	2
Contexte de l'établissement.....	3
Population scolaire.....	5
Personnels et moyens.....	7
Parcours et Résultats.....	11
Projet académique.....	11
De l'école au collège (Axe 1 Obj 2).....	12
Les parcours artistiques et culturels (Axe 1 Obj 3).....	12
L'ouverture européenne et internationale (Axe 1 Obj 3).....	13
L'éducation au développement durable (Axe 1 Obj 3).....	13
Le parcours citoyen : ancrer les valeurs de la République au.....	14
Assurer une éducation à l'orientation dans une logique de pa.....	14
Favoriser le parcours scolaire des élèves à besoins éducatif.....	14
Le numérique au service d'un parcours réussi des élèves (Axe.....	15
Compléments éventuels.....	15

Contexte de l'établissement

Indicateurs de "Population scolaire"

COLLEGE JEAN HAY

Caractéristiques sociales

Pourcentage d'élèves de gême d'origine sociale défavorisée

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	37.72	37.99	37.78	36.91	37.13
Charente-M maritime	34.66	34.62	34.61	34.25	34.44
Reseau	30.85	34.39	30.09	33.64	31.49
Etablissement	36.96	41.75	41.32	35.38	40.91
Effectif	138	103	121	130	110

graph
Image not readable or empty

Pourcentage de boursiers parmi les élèves de gême - Public

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	26.4	24.8	24.7	24.7	24.7
Charente-M maritime	27	25.4	25.4	24.1	24.1
Etablissement	30.4	27.5	20	30.3	30.2
Effectif	138	102	125	132	116

Caractéristiques scolaires

Taux d'élèves en retard de 1 an et plus A L'ENTREE en gême (en %)

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	11.3	10.77	9.64	9.56	8.46
Charente-M maritime	10.77	9.42	8.35	8.43	7.64
Reseau	11.02	9.56	7.26	9.87	6.91
Etablissement	8.27	7.07	8.4	10	4.59
Effectif	133	99	119	130	109

graph
Image not readable or empty

On constate depuis 4 ans une baisse du nombre d'élèves qui a tendance à se stabiliser depuis 1 an.
Le taux de CSP défavorisés en hausse en 2016 (+ 5.53 points).
En revanche le taux de boursiers est stable en 2016 (importante communication et suivi des dossiers).
Le collège se caractérise par une position d' isolement géographique.
Les entrants en 6e en retard de 1 an en baisse importante (-5.41 points), se situant au-dessous des moyennes académique et départementale.

A1 p2

Indicateurs de "Personnels et moyens"

COLLEGE JEAN HAY

Caractéristiques des personnels

Composition du corps enseignant : Part des enseignants à temps partiel en % (APAE) - Public

	2012	2013	2014	2015	2016
France	10.9	10.1	9.7	9	9.3
Académie	11.2	10.2	9.6	9.2	9.5
Charente-Maritime	12	9.5	9.9	10.1	9.1
Etablissement	17.5	15	19.4	12.1	12.5
Effectif	40	40	36	33	32

Proportion d'enseignants avec ancienneté > 8 ans dans l'établissement (APAE) - Public

	2012	2013	2014	2015	2016
France	-	-	33.2	31.8	34.3
Académie	33.64	36.81	31.8	30.2	33.1
Charente-Maritime	32.64	36.75	33	31.5	34.4
Etablissement	22.5	22.5	25	21.21	18.75
Effectif	40	40	36	33	32

Moyens de fonctionnement

Effectif moyen par division (hors ULIS-SEGPA-DIMA)

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	25.17	24.83	25.05	24.98	24.74
Charente-Maritime	25.67	25.11	25.47	25.4	25.03
Etablissement	25.71	23.95	25.58	26.5	25.06
Effectif	540	503	486	477	451

Nombre moyen d'heures devant élèves hors ULIS-SEGPA-DIMA (Public)

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	1.15	1.17	1.16	1.18	1.19
Charente-Maritime	1.14	1.15	1.14	1.17	1.17
Etablissement	1.13	1.17	1.13	1.1	1.15
Effectif	540	503	486	477	461

graph
image not readable or empty

Une équipe enseignante plutôt jeune, porteuse de projets et impliquée dans la vie du collège.
On constate une certaine stabilité chez les enseignants.
Le nombre d'élèves par division est conforme aux moyennes académique et départementale.
Le h/e est légèrement plus faible que celui du département et de l'académie.

Indicateurs de "Parcours et Résultats"

COLLEGE JEAN HAY

Parcours

Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en 2nde GT en % (APAE)

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	56.62	58.99	60.43	61.6	62.94
Charente-Maritime	56.03	58.78	60.69	62	62.98
Reseau	50.81	55.24	58.55	60.42	56.45
Etablissement	49.54	50.78	50.39	58.33	51.13
Effectif	109	128	127	144	133

graph
Image not readable or empty
data:image/png;base64,IVBORw0KCGpAAAANSURUgAAAAdAAAADICAAAAAFDIAAAAEIEQVRBfBMR1P5HBUgWw49JSXJHCO11H1UWg0U67scEz1P1

Devenir des élèves de 3ème : Taux de Redoublement en % (APAE)

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	3.4	3.37	2.96	2.99	1.98
Charente-Maritime	4.22	3.65	3.3	3.32	2.29
Reseau	2.91	4.2	1.74	4.53	3.44
Etablissement	3.67	4.69	1.57	4.86	6.02
Effectif	109	128	127	144	133

Devenir des élèves de 3ème : Taux dans d' Autres situations en % (APAE)

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	16.74	14.87	14.19	14.48	14.21
Charente-Maritime	16.98	15.66	14.34	14.64	13.87
Reseau	19.09	17.83	15.36	16.01	17.48
Etablissement	13.76	24.22	20.47	14.58	15.04
Effectif	109	128	127	144	133

Suivi de cohortes : accès 6ème-3ème générale en 4 ans dans le même collège

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	71.72	74.29	75.05	75.9	76.46
Charente-Maritime	70.75	72.68	74.01	74.95	75.99
Reseau	71.12	74.93	72.21	76.94	77.3
Etablissement	71.13	71.64	77.42	78.26	75
Effectif	142	134	155	138	100

graph
Image not readable or empty
data:image/png;base64,IVBORw0KCGpAAAANSURUgAAAAdAAAADICAAAAAFDIAAAAEIEQVRBfBMR1P5HBUgWw49JSXJHCO11H1UWg0U67scEz1P1

Devenir des élèves du collège en fin de 2nde GT : Taux de non passage en 1ère Générale et Technologique en % (APAE)

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	14.89	13.31	12.85	13.31	10.74
Charente-Maritime	15.68	14.05	14.6	14.98	11.91
Etablissement	17.24	24.07	17.74	22.39	17.86
Effectif	58	54	62	67	84

Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en CAP en % (APAE)

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	14.89	13.31	12.85	13.31	10.74
Charente-Maritime	15.68	14.05	14.6	14.98	11.91
Etablissement	17.24	24.07	17.74	22.39	17.86
Effectif	58	54	62	67	84

A1 p4

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	4.1	3.91	3.95	3.71	3.35
Charente-Maritime	3.92	3.75	3.87	3.59	3.31
Reseau	3.88	5.24	6.09	3.32	4.58
Etablissement	4.59	3.13	7.09	4.17	5.26
Effectif	109	128	127	144	133

Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en 2nde professionnelle en % (APAE)

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	18.36	17.75	17.37	16.2	16.3
Charente-Maritime	18.25	17.49	16.78	15.5	16.68
Reseau	23.3	17.48	18.26	15.71	18.05
Etablissement	28.44	17.19	20.47	18.06	22.56
Effectif	109	128	127	144	133

Résultats

DNB - Moyenne contrôle continu (Année = Session)

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	13.13	13.42	13.08	13.15	13.38
Charente-Maritime	13.01	13.26	12.95	13.13	13.31
Reseau	13.34	12.45	12.94	12.66	12.74
Etablissement	12.87	11.74	12.49	12.52	12.05
Effectif	94	111	105	125	121

graph
Image not readable or empty

DNB - Moyenne épreuves écrites (Année = Session)

	2012	2013	2014	2015	2016
Académie	11.73	11.36	11.73	12.12	11.96
Charente-Maritime	11.55	11.21	11.66	12.04	11.88
Reseau	11.34	10.22	11.14	11.62	11.29
Etablissement	10.58	9.61	11.19	11.48	10.68
Effectif	94	107	105	125	120

Un taux de passage en 2GT en baisse = - 7.2 points en 2016 (écarts plus faibles avec les moyennes académique et départementale).
Pas de redoublement en 6e, 5e, et 4e et une hausse du taux en 3e en juin 2016 (élèves non affectés).
La fluidité interne des parcours est plus élevée que les moyennes départementale et académique.
On constate un manque d'ambition scolaire des élèves (économie locale saisonnière, école non perque comme un recours).

On déplore l'absence de structure d'enseignement adapté à proximité.

Le taux de réussite au DNB est faible, inférieur aux taux académique et départemental.

A1 p5

Projet académique

Axe 1 - Mieux assurer la continuité et la fluidité des parcours par une mise en liaison des établissements (Réseaux Eclorre)

Axe 1 Obj 1. Faire réussir l'étape essentielle de l'école primaire à tous les élèves

Axe 1 Obj 2. Favoriser les liaisons inter cycles et inter degrés pour fluidifier les parcours

De l'école au collège (Axe 1 Obj 2)

- Installer et opérationnaliser le cycle CM1-CM2-6ème et le conseil école-collège.
- Développer la collaboration des enseignants de l'élémentaire et du collège, la cohérence des pratiques, la continuité, la progressivité des apprentissages et le partage des outils.
- S'appuyer sur les parcours thématiques, pédagogique et éducatifs : éducation artistique et culturelle, éducation à la santé et à la citoyenneté, éducation au développement durable, éducation à l'orientation.

liaison école / collège = en 2016/2017, 3 conseils école / collège =

- 1 et 2 sur les nouveaux programmes du cycle 3 (français, mathématiques, anglais) et stage mis en place en mai pour des professeurs de 6e du collège avec la conseillère pédagogique 1er degré de la circonscription le Chapus sur le thème "les mathématiques au service des sciences"
- 1 pour la passation des résultats CM2 de fin d'année = tableau synoptique, élèves à besoins particuliers PPRE passerelle

accueil des élèves de CM2 des 5 écoles du secteur = visite, questions/réponses sur la vie au collège, activités pédagogiques (technologie, EPS).

organisation de défi lecture et défi mathématiques CM2 / 6e

Axe 1 Obj 3. Développer la progressivité et la complémentarité des apprentissages par des parcours thématiques, pédagogiques et éducatifs de la maternelle au supérieur

Les parcours artistiques et culturels (Axe 1 Obj 3)

- Proposer à tous les élèves une ouverture culturelle qui conjugue une sensibilisation à l'ensemble des disciplines artistiques et une organisation territoriale permettant des complémentarités entre pôles urbains et territoires ruraux plus isolés.
- Renforcer les partenariats entre l'Éducation nationale, les services de l'État et les collectivités locales pour mettre en œuvre le parcours artistique et culturel de l'élève.
- S'appuyer sur les réseaux ECLORE pour privilégier les projets transversaux, inter cycles et inter degrés.

opération collège au cinéma pour les classes de 5e
participation au festival "visions d'Afrique" avec les classes de 3e
opération théâtre au collège pour les classes de 4e et 3e
atelier théâtre avec une comédienne en partenariat avec le théâtre de la Coupe d'or de Rochefort pour une classe de 6e

atelier d'écriture avec le slameur Maras avec une classe de 3e dans le cadre du festival des cultures francophones de Marennes
mise en place d'une brigade poétique (classe de 6A)
animation moyen âge avec les réveurs du temps pour les classes de 5e
animation playmobile armée romaine avec les classes de 6e
mise en place de la chorale (spectacle de fin d'année)

L'ouverture européenne et internationale (Axe 1 Obj 3)

- Permettre le développement de l'ouverture européenne et internationale des établissements (partenariats, appariements, programmes internationaux) afin d'offrir à tous les élèves, quels que soient les niveaux concernés, la construction de leur personnalité en tant que citoyen européen et citoyen du monde.
- Accroître les compétences linguistiques et l'ouverture sur les cultures du monde.
- Développer par les mobilités individuelles, l'autonomie de chaque élève permettant la prise de responsabilité et une meilleure orientation à l'issue du cycle secondaire vers le supérieur.

2 séjours linguistiques = Salamanque pour les classes de 5e et Londres pour les classes de 4e

1 séjour culturel = Pologne pour les classes de 3e

L'éducation au développement durable (Axe 1 Obj 3)

- Faire prendre conscience des valeurs de la biodiversité aux futurs citoyens.
- Former les élèves à la complexité dans le cadre de leur parcours EEDD (approches systémiques, investigation et culture du doute scientifique, approches pluridisciplinaires).
- Former au choix et à la prise de responsabilité (étude dynamique spatio temporelle de la biodiversité).
- Mettre en œuvre des projets autour de la biodiversité dans les écoles/établissements en quête de démarche globale (E3D) en veillant à rendre l'élève acteur (éco délégué)
- Favoriser les travaux de terrain, les stages de proximité.
- S'appuyer sur des partenariats
- Approcher la biodiversité en lien avec les enjeux économiques, proposer un plan d'action pour des mesures à prendre pour des domaines interdépendants.
- Engager les établissements dans différents cadres : programmes, dispositifs, projets, démarches globales (E3D).

mise en place du tri sélectif du papier dans les salles de cours et les bureaux
mare pédagogique

Le parcours citoyen : ancrer les valeurs de la République au cœur de l'École (Axe 1 Obj 3)

- Construire un « vivre ensemble » pour un climat scolaire serein en s'appuyant sur les CESC et les CESC inter degrés.
- S'appuyer sur des partenariats (police/gendarmerie, monde judiciaire, services d'intervention et de

A1 p6

- secours, associations sportives, d'entraide, de solidarité, associations humanitaires, etc.).
- Eduquer aux valeurs de la République Française et aux pratiques démocratiques, en s'appuyant notamment sur un enseignement moral et civique pour construire une citoyenneté républicaine et laïque.
- Intégrer les élections de délégués dans une formation ou un projet plus ample et favoriser la parité des délégués de classe dans les instances de l'établissement.
- Promouvoir la lutte contre les toutes les formes de discriminations

dans le cadre du CESC, mise en place d'une action FRAD pour les classes de 4e participation aux commémorations (souvenir français, 11 novembre et 8 mai) avec lecture de textes et poèmes par des collégiens
cérémonie républicaine = dévoilement d'une plaque avec portrait de Jean Hay en présence des membres de sa famille

ANALYSE DES ÉLÉMENTS À L'ORIGINE DES BESOINS (Axe 1 Obj 3)

- Développer le Parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) futur parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIODMEP), permet de sécuriser les parcours scolaires, de mieux anticiper les transitions, de construire son parcours personnel de façon la plus éclairée possible pour fonder ses choix d'orientation sur des bases solides.
- Participer au développement économique, social et culturel du territoire en collaboration avec le conseil régional.
- Développer les relations avec le monde professionnel à travers les partenariats régionaux en lien avec les institutionnels du territoire et des entreprises : conforter les relations entre les Comités Locaux Ecole-Entreprises (CLEE) et les acteurs économiques
- Faire vivre les conventions de partenariats avec les branches professionnelles ; favoriser les échanges école entreprise (immersion pour les enseignants, projets pédagogiques en lien avec la découverte du monde professionnel)
- Refonder le service public d'orientation
- Accompagner chaque élève pour qu'il aille au plus loin de ses capacités et de son projet
- Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons tout au long du parcours scolaire, pour une mixité plus forte des filières de formations et à tous les niveaux d'étude

participation des élèves de 3e à un forum d'orientation sur le volet formation (lycées du secteur)

participation des élèves de 4e à l'opération bravo les artisans

participation des élèves de 3e à des mini-stages lycées

mise en place d'un parcours d'alternance PPRE 3e pour 4 élèves

Axe 2 - Promouvoir une école inclusive

Favoriser le parcours scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers (Axe 2 Obj 1)

- Développer les dispositifs à destination des enfants allophones et primo arrivants à tous les niveaux de la scolarité (LUPEAA, enseignement du FLS)
- Améliorer la prise en charge des enfants du voyage

Pour les élèves en situation de handicap, les élèves présentant des difficultés ou des troubles spécifiques des apprentissages (dys) :

- Consolider, dans les écoles et les établissements, la mise en place des projets personnalisés de scolarisation (PPS), des projets d'accueil individualisés (PAI) ou des plans d'accompagnement personnalisés (PAP).
- Consolider la coopération avec les parents d'enfants et de jeunes à besoins éducatifs particuliers.
- Mettre à disposition et développer, pour les personnels et les familles, des outils permettant d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des jeunes à besoins éducatifs particuliers
- Développer, en lien avec l'université et notamment l'ESPE un pôle de ressources (formateurs, ressources numériques ...)
- Renforcer le potentiel d'enseignants et de personnels formés pour contribuer à l'inclusion scolaire de tous les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Poursuivre et accompagner qualitativement le développement des dispositifs Ulis en collège et en lycée avec une visée inclusive.
- Favoriser la participation des élèves en situation de handicap aux activités des l'UNSS dans le cadre du développement du sport intégré.
- Conforter le pilotage académique de l'Adaptation scolaire et de la Scolarisation des élèves Handicapés (ASH) en partenariat avec l'ARS notamment.

création d'un dispositif ULIS avec intégration des élèves dans les classes

dossier MDPH = 12 élèves

PAP = 20 élèves

PAI = 6 élèves

Développer les dispositifs de prévention de l'illettrisme, agir pour l'égalité des chances (Axe 2 Obj 2)

Axe 2 Obj 3. Lutter contre les interruptions de parcours de formation en mobilisant toutes la communauté éducative de l'EPLE et ses partenaires

Axe 3 - Faire entrer l'école dans l'ère du numérique

Le numérique au service d'un parcours réussi des élèves (Axe 3 Obj 1)

- Développer des projets permettant de répondre aux besoins de tous les enfants, en favorisant le lien avec les apprentissages.
- Favoriser les collaborations entre élèves afin de construire des habitudes de mutualisation, de coopération et d'entraide
- Associer par le numérique les parents d'élèves à l'accompagnement de la scolarité de leur enfant et à la vie de l'école

mise en ligne d'informations sur le site internet du collège rénové
développement de l'utilisation de l'outil Pronote

Compléments éventuels

- bilan du CDI
- bilan vie scolaire
- bilan du CESC
- rapport d'activités du service médical
- bilan du service social en faveur des élèves
- bilan des activités de l'association sportive
- bilan du foyer socio éducatif

Compléments éventuels

- bilan du CDI
- bilan vie scolaire
- bilan du CESC
- rapport d'activités du service médical
- bilan du service social en faveur des élèves
- bilan des activités de l'association sportive
- bilan du foyer socio éducatif

Bilan d'activités du CDI 2016-2017

professeur : M. Mousset

Le Centre de Documentation et d'Information est un lieu d'enseignement et de culture. Les élèves peuvent y venir pour des cours, ou pour lire, s'informer, effectuer des recherches, faire leurs devoirs. Les personnels et enseignants trouveront également des espaces dédiés.

1 Gestion du fonds

Création du fonds MANGA



Désistage: 2688 documents supprimés

Age du fonds du CDI (espace documentaires)
Livres publiés avant l'année 2000 = 3356 => 80 %
Livres publiés après l'année 2000 = 870 => 20 %

Le fonds documentaire est très ancien. Ces livres sont des documents scientifiques. Ils concernent les différents domaines du savoir (sciences humaines, sciences et technologies, arts, culture, etc.). Urgence de l'actualisation du fonds !

Prévision de besoins
Le fonds à renouveler correspond à 3356 documents, ce qui en terme de coût se traduit par une enveloppe de 26 000€.

Proposition: 2000€/an pendant 5 ans = un peu moins de la 1/2 de la valeur patrimoniale à renouveler. Le rachat pourrait inclure, dans une proportion raisonnable, des documents numériques.

ACQUISITIONS 2016-2017

Documentaires = 190
Fictions = 305
Périodiques = 187
TOTAL -> 682



2 Espace d'enseignement

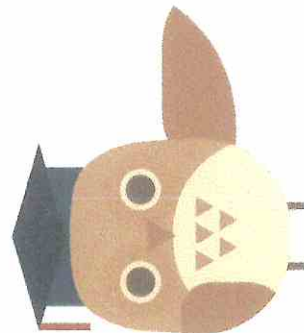
Nombre d'heures d'enseignement effectuées par le professeur documentaliste = 90h (dont 37h récupérées)



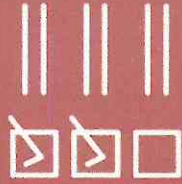
MÉTIER
Actualisation de la circulaire de missions des professeurs documentalistes le 30 mars 2017

Partenariats : professeurs de Français / Lettres + Langues + Histoire-Géographie + Sciences physiques + ULIS

Mise en avant de la mission d'enseignement et de la discipline l'information-documentation !



3 DELEGUES DU CDI



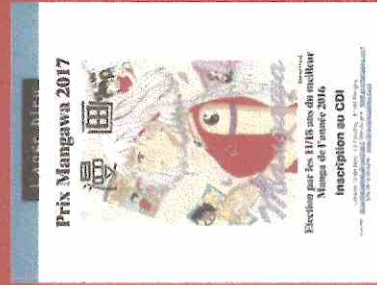
Les délégués du CDI sont des élèves volontaires à qui le professeur délègue, après formation, une partie de la gestion de l'espace du Centre de Documentation et d'Information. Ils définissent également une partie du projet culturel du lieu avec le professeur.

47 élèves de la 5ème à la 3ème ont participé à raison de 2 réunions (1h-1h45) mensuelles pendant toute l'année. Ils participent également aux activités de gestion lors de leurs temps individuels d'études au CDI.

Activités de gestion du fonds
-> rangement, classement des documents
-> étiquetage code-barre des nouveaux documents, couverture des livres
-> prêt-retour de documents sur la base documentaire du CDI aux élèves emprunteurs
-> recotation du fonds documentaire
-> réaménagement de l'espace BD

Projets culturels

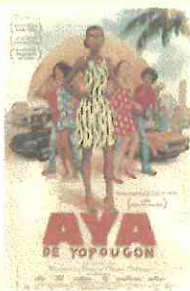
- Organisation du Concours de dessins Mangawa
- Création de l'espace Manga
- Création d'une Weiradio
- Création d'une playlist audio des délégués du CDI sur Deezer
- Décoration du CDI pour Halloween et Noël



4 ACTIVITES CULTURELLES

LIRE EN FETE

Accueil de la compagnie Imagina Contes (contes autour des bêtes fantastiques en 6ème) + Christophe Lambert (son métier d'écrivain, avec les 3èmes) + Clément Oubrierie (autour de son livre "Aya de Yopougon" en 5ème). Partenariat avec les enseignantes de Français.



JOURNAL

2 numéros dans l'année. Journaux réalisés par les élèves des 4 niveaux, dont 2 rédacteurs en chef élus parmi les élèves. Accompagnement du projet par Mme Bazin et M. Mousset.

Actu, sport, jeux vidéos, métiers, sondages, tendances, internet...

Le MAG Jean Hay
Avril, Mai, Juin 2017

EDITO
Tadam!!!! Voici le journal numéro 2 du Mag Jean Hay. Nous sommes très heureux de vous présenter la dernière édition de l'année 2016-2017! Nous vous souhaitons une bonne et agréable lecture.
Les redacs chefs

SOMMAIRE
LA VIE AU COLLEGE p. 2-5
CULTURE p. 5-10

JOURNALISTES
Lila J., Fanny G., Lya P., Antonin C., Lya P., Camille M., Florine B., Amaury A., Lucille U., Malorie M., Roxane M., Léna P., Jorian S., Basille et Jimmy P.
Enseignants : M. Mousset, Mme Bazin.

CITA' LIVRES

Venue de l'auteure Alexandrine Civard Racinais pour son livre sur les esclaves oubliés de l'île Tromelin dans le cadre du salon du livre du Château d'Oléron. Intervention auprès des élèves de 4ème et partenariat avec les enseignants d'Histoire-Géographie.



PROJETS POUR 2017-2018

ESPACE CDI

Réfection dans l'été 2017 du sol du CDI + projet de réaménagement de l'espace en collaboration avec les élèves et les personnels de l'établissement (demande de changement des sièges)

GESTION DU FONDS

Recotation du fonds documentaire : passage d'une cotation CDU (plutôt universitaire) en Dewey (adaptée au collège)

PROJETS PEDAGOGIQUES ET CULTURELS

Reconduction des projets réalisés (Lire en fête + Cita'livres + journal + webradio + Mangawa...) + participation au projet de résidence d'artistes du pays de Marennes-Oléron (radio).



powered by

BILAN VIE SCOLAIRE 2016-2017

- Quelques rappels sur l' équipe vie scolaire :

L' équipe est constituée de 4 temps pleins d'assistants d'éducation, auquel s'ajoute un 3/4 temps et un mi-temps et a accueilli cette année Mmes DELAIR et RAKOTO et M. COILLOT.

Les moyens sont maintenus, Côté CPE, le poste de Mr HINTZY est complété par le service de Mme DEVULDER à 70%. Titulaire sur Zone de Remplacement, elle est rattachée au collège J Hay,

- Les tâches du service vie scolaire sont multiples et diverses:

- Encadrement et surveillance des élèves dès 8h10 à la descente du bus, puis sur la cour et dans les couloirs aux récréations, durant le midi/2 et à la sortie de 16h45 avant la remontée dans le bus.
- Contrôle des entrées et des sorties sachant qu'un élève qui finit ses cours avant 16h45 est systématiquement contrôlé en fonction de son régime.
- Contrôle du passage et surveillance du self et de la cour de récréation ainsi que du foyer tous les midis.
- Accueil et encadrement des élèves dans les 2 salles d' étude par des assistants d'éducation.
- Au bureau vie scolaire, accueil des élèves, saisie des absences quotidiennes et régularisation des retours.
- Gestion des retards, rdv médicaux et carnets oubliés.
- Assurer le service d'infirmerie les mardis, mercredis et vendredis.
- Transmettre les nombreuses informations en direction des élèves et répondre aux nombreuses sollicitations des élèves (clés de casier oubliées, montée en ascenseurs,...) , des parents (« est-ce que mon fils a cours? »),
- Être un relais des CPE et des enseignants en terme d'informations pour la connaissance des situations d'élèves difficiles.

LES ABSENCES

Je n'ai pas de statistiques fiables à vous présenter car le logiciel inclut les élèves déscolarisés et intègre tous les motifs, comme les stages et les sorties pédagogiques ce qui ne permet pas de mesurer précisément les absences. Cependant, il apparaît que 60% des absences sont de nature médicale et 30% pour raisons familiales.

Le traitement des absences est effectué à l'aide du logiciel PRONOTE depuis 4 ans et il donne satisfaction dans le traitement quotidien. Il permet de traiter les absences signalées en direct par les enseignants. Les parents informent la vie scolaire de la nature de l'absence de leur enfant. Mais, chaque jour, la vie scolaire doit contacter des parents qui ne se sont pas manifestés et ce sont souvent les mêmes qui « oublient » de prévenir. En septembre 2016, nous avons inauguré un système d'alerte des parents par l'envoi de SMS dès la 1ère heure, qui a donné entière satisfaction. Les surveillants contrôlent le retour des élèves au collège par le prélevement des billets de justification (ticket vert) mais quelques « irréductibles » oublient encore trop souvent de les rapporter. Il faut alors les re-convoquer, parfois plusieurs fois et dans certains cas extrêmes, les punir.

3 situations préoccupantes d'absentisme ont fait l'objet de signalements mensuels auprès des services de la direction académique. Ce sont des cas particuliers liés à des situations familiales

spécifiques. Heureusement , la grande majorité des élèves fréquente les cours de façon régulière. Cependant, quelques situations « d'absentisme persisté » persistent et font l'objet d'un traitement du CPE et du professeur principal en lien avec les familles. Ce sont des élèves dont les absences s'accumulent au fil de l'année de façon discontinue et dont les justifications parentales semblent suspicieuses. Dans certains cas, l'assistante sociale est alertée et des signalements d'absentisme sont déclenchés auprès des services de la direction académique..

RETARDS :

Il a été recensé 695 retards non justifiés, cette année, contre 1136 l'an dernier, (- 441 retards). Cela représente environ 4 retards non justifiés par jour pour 460 élèves. L'application d'une retenue pour 3 retards non justifiés s'avère efficace. Ainsi, 62 retenues ont été effectuées pour ce motif, contre 65 l'an dernier.

MOTS DISCIPLINES :

Les mots disciplines inscrits dans le carnet de correspondance sont saisis dans le logiciel PRONOTE par les assistants d'éducation et font l'objet d'une convocation au bureau des CPE. Cela permet aux parents de les consulter si les élèves « oublient » de leur présenter et à l'ensemble des personnels d'en prendre connaissance. De plus, si l'enfant perd son carnet, les mots n'auront pas disparu. 1191 mots ont été saisis sur PRONOTE. (207 pour les 3ème, 246 pour les 4ème, 511 pour les 5ème et 229 pour les 6ème). Les élèves de 5ème concentrent près de la moitié des mots .

RETENUES :

713 (+93) retenues ont été attribuées durant l'année scolaire (contre 620 l'an dernier). Elles sont planifiées et mises en œuvre par les CPE sur les temps libres de l'élève au début ou en fin de journée et sur le midi/2. Le niveau 4ème (les plus nombreux) arrive en tête avec 298, suivi des 3ème avec 209 puis les 4ème avec 194 et enfin les 6ème avec 123. 2/3 des retenues sont fixées par la vie scolaire et 1/3 par l'équipe enseignante.

Le motif le plus fréquent est l'accumulation de mots discipline dans le carnet (187), soit plus d'un quart des retenues. Pour rappel, chaque mot discipline inscrit dans le carnet doit être signé par les parents puis présenté au CPE pour un entretien. Dès que l'élève cumule 4 mots, il est mis en retenue par le CPE. Le 2ème motif le plus fréquent concerne le travail non fait avec 126 retenues. En 3ème, on compte 62 retenues pour des retards non justifiés.

L'usage du portable est interdit dans l'établissement et les téléphones sont toujours confisqués durant l'année et remis par la suite aux parents. Le phénomène, en hausse constante par le passé, semble se stabiliser.

SANCTIONS :

52 mesures d'exclusion temporaire (contre 30 l'an dernier) ont concerné 30 élèves du collège pour des faits d'insolence caractérisées, de violence et de menace envers des élèves principalement. 2 conseil de discipline ont été réunis en fin d'année suite à un vol d'argent à un professeur.

EXCLUSION DE COURS : Pas de résultats chiffrés cette année car la saisie des incidents a été partielle.

Ces élèves ont été pris en charge par les CPE ou la direction, parfois sans motif et sans travail, ce qui ne facilite pas la remédiation, ni l'assise de l'autorité de l'adulte qui exclue.

ETUDE :

C'est l'activité qui pèse le plus lourd sur le service. En effet, il s'agit d'accueillir jusqu'à 45 élèves dans une salle et les inciter à travailler dans le calme. Cela s'avère difficile pour certains élèves peu enclin à l'effort et la fin de journée est toujours moins propice à l'action cérébrale...

A1 p12

Bilan des actions menées en 2016-2017 – Collège Jean Hay - Marennes

Niveaux	Actions	Intervenants	Modalités	Dates/Périodes
3 ^{ème}	Formation aux gestes de premiers secours (PSC1)	M. Le Du + M. Sorton	10 élèves par formateur Tous les élèves de 3 ^{ème}	Déc. 2016 à mars 2017 (rattrapage en juin 2017)
3 ^{ème}	Information contre les drogues et les conduites addictives	M. Pieters, formateur relais anti-drogue, Gendarmerie + Mme Lecart	1h30 Classe entière	7 et 10 nov. 2016
4 ^{ème}	Education à la vie affective	Mme Dodolin + Mme Lecart + infirmières du secteur	2h00 Classe entière (2 groupes en parallèle)	15 déc. 2016 19 janv. 2017
5 ^{ème}	Sensibilisation aux gestes qui sauvent	Mme Lecart	2h00 16 élèves	Juillet 2017
5 ^{ème}	Opération petit-déjeuner	M. Barillot + équipe de restauration du collège	1h00 en M1	Mai 2017
6 ^{ème}	Sensibilisation aux dangers du harcèlement *	M. Oufir, chargé de prévention de la MAE + Mme Lecart	Vidéo et échanges avec les élèves	7 et 8 nov. 2016 Juin 2017
6 ^{ème}	Forum Santé	CPAM + nombreux intervenants	Tous les élèves, par groupes	10 avril 2017 Après-midi
6 ^{ème}	Concours d'affiche sur le Don du Sang	Mme Lecart + Fédération française pour le don du sang bénévole + Mme Pannetier + M. Merceron	Sensibilisation au don du sang	Sept. 2016 à juin 2017
ULIS	Travail sur les compétences psychosociales, la gestion des émotions, le rapport à l'autre...	M. Billères, Mme Dodolin, Mme Lecart, Mme Sahuc	Groupe ULIS	Sept. 2016 à juin 2017

* Table ronde et informations à destination des parents en lien avec la FCPE et divers intervenants (le mardi 8 novembre 2016, 20h00, Centre d'Animation et de Loisirs de Marennes).

Autres actions menées dans le collège :

- Formation des délégués de classes (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) par les CPE du collège.
- Atelier pâtisserie (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) : une fois par mois, 5 élèves concernés.
- Collecte des papiers, de piles, de cartouches d'encre et de bouchons + collecte des manuels scolaires.
- Construction d'une mare pédagogique (coordonnateur : M. Merceron, professeur de SVT).

La suppression des demi-heures dans les emplois du temps a été très appréciée par les collègues. Il se confirme qu'une étude se gère sur une heure pleine. Ensuite, il faut différencier les études régulières où l'élève a pu anticiper et prévoir de l'activité durant ce créneau et les études irrégulières générées par les absences ponctuelles de collègues dont on a connaissance le jour même et qui ne sont donc pas programmées... D'une manière générale, les séances ont bien fonctionnées et les assistants d'éducation ont su appliquer de bonnes conditions de travail.

En lien avec les enseignants, les assistants d'éducation accueilleront une classe de 6ème et à l'aide du cahier de texte de PRONOTE, encadreront les élèves dans leur apprentissage afin de favoriser la réalisation des devoirs et développer progressivement l'autonomie des élèves.

MIDI-DEUX :

Cette année encore, la vie scolaire a assuré l'encadrement de l'espace foyer (réaménagé et repeint avec l'aide de Mme PANNETIER, professeur d'arts plastiques) sur le temps du midi tous les jours de la semaine. De plus, l'accueil du collège a également été pris en charge durant la pause de Mme Avril de 12h30 à 13h30.

L'animation est complétée par l'intervention de partenaires comme Lud'Océron et la CDC pour les jeux de société 2 fois 1h/semaine, auxquels s'ajoute l'atelier d'Activité Manuelle par les parents d'élève, l'atelier Langue des Signes (Mme LEHERPEUX, AVS), l'atelier Théâtre (Mme MONTIGNY, professeur de français), le CDI et une séance de relaxation encadrée par Mme DEVULDER, CPE.
Enfin, l'UNSS, encadrée par les enseignants d'EPS tous les mdis, complète l'offre d'animation.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF :

Ce dispositif accueille autour de 25 élèves de tous les niveaux les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h. Encadré par 2 enseignants et un assistant d'éducation par soir. Il permet d'accompagner les élèves dans leurs apprentissage et de remédier à certaines difficultés et connaît un grand succès puisque les séances sont complètes chaque soir.
Le dispositif sera reconduit en 2017-2018 . La CDC a mis à disposition un personnel dans le cadre du C.L.A.S tous les mardis soir et sera reconduit l'année prochaine 2 soirs par semaine.

INSCRIPTIONS 6ème :

Les parents des futurs 6ème ont été tous reçus par le CPE pour un entretien d'échange, souvent fructueux. Il permet de répondre à des questionnements de la part des parents et de collecter des informations souvent utiles pour faciliter la scolarisation des enfants.
Le respect des temps de sommeil et la nécessaire limitation des temps devant les écrans (jeux vidéos, TV, tablette,...) ont été systématiquement évoqués auprès des parents.

CONCLUSION :

L'activité du service vie scolaire en 2016-2017 fut intense et le bureau des assistants d'éducation est extrêmement sollicité par les élèves, les parents, les enseignants et parfois la direction. Je tiens à souligner le professionnalisme et la rigueur de l'équipe Vie Scolaire . De plus, la présence de Mme DEVULDER, CPE IZR à 70% au collège, a renforcé et complété l'action éducative. Enfin, je tiens à saluer le soutien de la direction qui s'est toujours montrée disponible et à l'écoute en cas de besoin.

Rapport d'Activités

Présentation du poste :

Le poste se répartit ainsi : 50% au collège Jean HAY de MARENNES (Résidence Administrative) et 50% sur son Secteur.

Le Secteur regroupe les **Écoles Primaires** de :
Bourcefranc Le Chapuis; Hiery-Brouage; Marennes; Saint Just Luzac; Nieulle sur Seudre et Saint Sornin.

Et les **Écoles Maternelles** de :
Bourcefranc Le Chapuis; Hiery-Brouage; Marennes; Saint Just Luzac; Nieulle sur Seudre et La grippette Saint Symphonien.

Sont regroupées en RPI les écoles de La Gripperie Saint Symphonien, Nieulle sur Seudre et Saint Sornin.

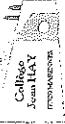
L'effectif 2016/2017 est de : 1076 élèves pour le Secteur et 463 élèves pour le Collège (soit une légère baisse par rapport à l'an dernier).

Les effectifs des différents niveaux se répartissent comme suit :

	1 ^{PS}	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	ULIS
Bourcefranc Le Chapuis														
Maternelle		22	26	31										
Bourcefranc Le Chapuis					37	19	30	34	30					
Infirmière														
Groupe			6	5	7	9	6	10	6					
Marennes Académelle					47	52	92	46	53					
Marennes Priétaire														
Saint Just Luzac			26	31	23	28	20	24	14	16				
Ju. Grippette St Symphonien														
Nieulle sur Seudre			24	22	12									
Saint Sornin				15	34	24	29							32
														23
Collège Jean Hay Marennes										112	128	112	99	12
														463
Total		119	139	137	153	123	141	136	128					1076
Soit Effectif Total														1539

C'est un secteur rural.

Spécificité : le centre médico-scolaire est situé au sein du collège de Marennes avec une secrétaire présente une 1 journée à 1 journée 1/2 par semaine, le MEN et cinq infirmières.



Mes Fonctions :

- D'un part dans le respect de l'arrêté du 3 Novembre 2015 et de la circulaire du 10 Novembre 2015.
- D'autre part, dans le champs de compétences défini par :
 - le décret N°2002-194 du 11 février 2002,
 - et de la circulaire de santé scolaire 2016/2017 de Juillet 2016.

J-assure des Fonctions :

- 1 – **Techniques :**
 - Soins aux élèves (et Personnels)
 - Urgences.
 - Dépistages Infirmiers.
 - Suivi Personnalisé des élèves.
- 2 – **Relationnelles :**
 - Avec l'élève : accueil, écoute, informations, conseils, dialogue, orientation vers un autre partenaire.
 - Avec les familles.
 - Avec le Médecin Scolaire.
 - Avec l'Assistante Sociale.
 - Avec l'Équipe Éducative.
 - Avec les équipes extérieures. (Éducateurs, CAMPE, CMPP...)

3 – **Éducatives :**

Elles s'élaborent en fonction des problèmes de santé détectés lors des bilans de santé, des textes et de la politique académique de santé.

ORIENTATIONS ACADEMIQUES

1^{er} AXE – Étapes Obligatoires du « parcours éducatif de santé » de l'élève.

Pris en application de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, l'arrêté du 3 novembre 2015 précise désormais la périodicité et le contenu des visites de dépistage obligatoires prévues à l'article L.541-1 du code de l'éducation. Les élèves concernés par le dépistage infirmier sont pour la plupart en classe de 6ème, sinon en classe de CM2 ou en classe de 5ème.

Ainsi 8 élèves de 6ème et 106 élèves de CM2 (sur 128 inscrits) ont bénéficié d'un dépistage infirmier.

Les élèves de la classe ULIS du collège ont tous bénéficié d'une visite MEN + IDE en présence des parents.

2ème AXE – Les élèves a besoins éducatifs particuliers (afin de leur permettre de poursuivre aussi loin que possible leur parcours scolaire)

1) Par l'aide à la mise en place des PAI et PAP rédigés par le MEN.

Il y a :

- au collège :
 - 20 PAP
 - 6 PAI pour pathologies chroniques (allergie alimentaire, diabète, épilepsie)

- sur le secteur :

- 8 PAI pour pathologies chroniques (allergie alimentaire, diabète, asthme, épilepsie, saignements...)

2) Par la participation

- au collège :

aux Équipe de Suivi de Scolarisation (12 élèves bénéficiant d'un dossier MDPH + 3 qui sont en cours) aux Équipes Éducatives.

- sur le secteur :

à certaines ESS (3) (21 élèves bénéficiant d'un dossier MDPH) et EE (1) pour remplacer et faire le lien avec MEN qui ne pouvait y participer.



A1 p.14

Dans le second degré :

Suivi des élèves :

Au 13 Juin 2017 (date d'arrêt cette année pour les statistiques), il y a eu 1 121 passages (ou séjours). Ce qui représente une baisse d'environ 100 passages par rapport à l'an dernier (baisse proportionnelle à la baisse de l'effectif).

Les besoins exprimés par les élèves peuvent être multiples et plus ou moins associés, écoute, relation d'aide, soins et traitement; demande de renseignements/ressources et conseils de santé.

Le temps passé avec chaque élève est variable en fonction de sa demande d'écoute. Cette demande s'explique par la part importante d'élèves en détresse psychologique (en rapport avec des situations familiales particulières : précarité, divorce, alcool, drogues, maladie/décès d'un des parents...), pouvant être responsable de trouble du comportement (agressivité, renfermé, absentéisme, mal être profond...) et d'échec scolaire.

Les passages suite à des chahuts corporels et/ou verbales (volontaires ou involontaires) restent siabls. Il est difficilement chiffrable, le logiciel Sagesse ne permettant pas de différencier les passages pour ce motif.

Par rapport à certaines situations, des liens sont régulièrement faits avec la direction, le CPE, le MEN, l'AS, les parents.

Travail en équipe pluri disciplinaire :

En participant :

- aux cellules de veille (3) avec la Direction, le Médecin Scolaire, l'Assistante sociale, le COP et le CPE.
- aux ESS (14) (Équipes de suivi de scolarisation pour les élèves présentant un handicap).
- aux EE (équipes éducatives)
- Il n'y a pas eu cette année de Commissions de Restauration.

Dans le 1^{er} degré :

- En réalisant des bilans infirmiers auprès des élèves de CP n'ayant pu bénéficier d'une visite médicale l'an dernier en GS.

Ainsi 144 sur 153 élèves ont bénéficié d'un dépistage infirmier.

J'ai vu 8 GS avec le MEN élèves de GS.

Un lien a été établi avec le MEN pour l'organisation de ces bilans, et après les visites afin de proposer si besoin des prise en charge adaptées.

- En réalisant des bilans ciblés (fait à la demande des équipes pédagogiques, des membres du RASED pour des élèves présentant des difficultés scolaires, ou suite à mes dépistages infirmiers). J'ai vu 177 élèves en bilan ciblé (du CP au CM1). Plusieurs troubles (visuel, auditif, langage...) ont été détecté (pouvant avoir une influence sur les apprentissages), des avis ont été fait aux parents afin des les orienter sur les professionnels compétents.

Des concertations sont faites régulièrement avec le MEN pour faire le lien sur certains élèves.

Une concertation a également été faite en septembre 2016 avec le MEN, le RASED, le COP et la référente MDPH pour la liaison 1^{er} degré/second degré.

Pour le second degré :

Participation à la réunion du CESC.

Les actions mises en place cette année :

- Les 6èmes ont bénéficié cette année d'une action sur le Harcèlement en Novembre 2016 (action menée par M. OUFFIR de la MAE). J'ai effectué une évaluation de cette action en classe entière sur 1h en présence du professeur principal (seule sur 2 classes) en juin 2017.

- 17 élèves bénévoles de 5èmes vont bénéficier d'une sensibilisation de 2h sur les Gestes qui survient le 3 Juillet. (Sensibilisation effectuée par mes soins).

- Les 4èmes ont bénéficié d'une action sur la vie affective en partenariat avec mes collègues du secteur et de l'assistante sociale. L'action s'est déroulée, sur 2 heures, en 1/2 classe mixte avec un support type « photo-langage ».

- Les 3èmes ont bénéficié d'une action en partenariat avec M. PIETERS (FRAD) sur les drogues. L'action s'est déroulée en 1/2 classe sur 1h, avec les cartes Lois. Ils ont également été formé au secourisme (par un professeur du collège formateur PSC1 et un formateur PSC1 bénévole M.LE DU).

- J'ai animé avec la classe ULIS, une action sur l'hygiène corporelle.

Et en collaboration avec l'Assistante sociale, nous avons mené un projet sur les compétences psycho-sociales sur 5 séances avec cette classe, le but étant d'apprendre à se connaître, connaître l'autre et parler des et de ses émotions.

Nous allons poursuivre ce projet sur les compétences psycho-sociales l'an prochain, pour travailler avec eux sur leur avenir et leur projet.

Pour l'ensemble de ces actions, les élèves ont paru fortement intéressés.

A noter :

J'ai participé cette année à plusieurs actions de santé dans d'autres établissements.

Deux jours, au Lycée de La Mer auprès d'élèves de seconde ; 2 jours au collège de La Tremblade auprès d'élèves de 3ème et une journée au collège de saint Agnant également auprès d'élèves de 3ème sur la vie affective et relation amoureuse.

Pour le 1^{er} degré :

A la demande des équipes enseignantes j'ai mené plusieurs actions à la santé.

Ainsi sur les écoles du secteur :

- 26 élèves de MS et 31 de GS ont bénéficié d'une action sur le petit-déjeuner en 1/2 classe avec pour clôturer l'action une dégustation petit-déjeuner.

- 64 élèves de CP ont bénéficié d'une action sur le sommeil. Action faite en classe entière avec présence de l'enseignant sur 1/2 matinée.

- 20 élèves de CP ont bénéficié d'une action sur l'hygiène corporelle. Action menée en classe entière avec présence de l'enseignant sur 1/2 matinée.

- 10 élèves de CE1 ont bénéficié d'une action sur le sommeil en présence de l'enseignant sur 1/2 matinée.

- 22 élèves de CE1 ont bénéficié d'une action sur l'hygiène corporelle avec l'enseignant sur 1/2 matinée.

- 39 élèves de CE1 ont bénéficié d'une action sur le petit déjeuner avec l'enseignant sur 1/2 matinée.

Et 100 élèves de CM2 ont bénéficié d'une action puberté/vie affective. L'action s'est menée pour chaque classe de CM2 en groupe garçons/filles séparés sur 1h.



AUTRES ACTIVITES

Pour l'année scolaire 2016/2017 :

J'ai assisté à 2 réunions du réseau groupe de travail santé sexuelle à Saint Pierre d'Oliéron. L'objectif de ce réseau est de recréer des liens de proximité entre les différents partenaires (ASE, MSA, Communauté de communes, Local jeunes, CAMPE...)

J'ai participé aux réunions de service (permettent d'échanger et de se retrouver, ressenti parfois d'isolement dans le milieu rural...)

Le collège de Marennes a été tiré au sort pour participer à l'enquête de l'ARS auprès des jeunes de 3ème. J'ai organisé le recueil de cette enquête au sein du collège. (8 jeunes y ont participé).

J'ai participé à la table ronde de Novembre 2016, sur la harcellement avec la direction du collège, le MEN, l'AS et M. JOUFFRÉ de la MAE. Table ronde organisée suite à la demande de l'association des parents d'élèves.

Participation également cette année aux forums de santé sur Marennes et Saint Pierre d'Oliéron. Forums mis en place à la demande de la CPAM en avril. J'ai ainsi co-animé l'atelier apprendre à porter secours sur le forum de Marennes et j'ai animé un atelier seif (équilibre alimentaire) sur le forum de Saint Pierre d'Oliéron.

LES FORMATIONS

Cette année :

Avec le groupe de travail santé sexuelle, j'ai assisté à la journée sur les techniques d'animation.

J'ai pu bénéficier de la formation sur le kit « La fête regard de Rochelais ».

J'ai également eu cette année la remise à niveau sur le secourisme (PSC1), ce qui m'a permis de faire la formation de monitorat sur « les gestes qui sauvent ».

BILAN ET PERSPECTIVES

Mes perspectives sont de :

Continuer à Travailler en lien avec les équipes de direction, MEN, AS, COP, RASED, partenaires extérieurs, afin d'aider au mieux les élèves dans leur intégration, scolarité, bien-être...

Maintenir des actions de préventions actives (actions qui seront menées en fonction des constats, et des demandes et en lien avec les directives académiques et rectorales).

RAPPORT D'ACTIVITE SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES (SSFE) ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Juin 2017, La Tremblade

Etablissement scolaire

Collège Jean Hay, Marennes

- L'assistante de service social (ASS)

Prénom Nom : Marion DODOLIN

Corps : Assistante de service social

Quotité de temps de travail : 80 %

- Le secteur d'intervention : La Tremblade, Marennes, Bourcefranc le Chapus et Oliéron

- Résidence administrative / Collège Fernand Garandeau

Rue du collège - 17390 La Tremblade

05 46 36 13 13

- Collège Jean Hay

25 avenue de Beaulieu - 17320 Marennes

05 46 85 36 33

- Collège Aliénor d'Aquitaine

1 boulevard Victor Hugo - 17480 Le Château d'Oliéron

05 46 47 61 38

- Collège Pertuis Antioche

2 avenue de la libération - 17310 Saint Pierre d'Oliéron

05 46 47 06 11

- Lycée de la mer et du littoral

Rue William Bertrand - 17560 Bourcefranc Le Chapus

05 46 85 45 05

- CEPMO

30 avenue du débarquement - 17370 Saint Trojan Les Bains

05 46 47 46 22 - 05 46 47 23 57

Permanence au sein de l'établissement scolaire

Collège Jean Hay, Marennes

1 journée par semaine

- **ISIC** : interventions collectives menées au sein du collège Jean Hay, Marennes

Actions collectives :

Action N°1 La vie affective et la sexualité

Public : classes de 4ème

Intervenants : infirmières scolaires, Assistante de service social en faveur des élèves
 Intervention ASS : 3 ½ journées soit 9 heures d'intervention auprès des classes de 4ème
 Outil : le photo langage

Les 5 thèmes abordés :

- La relation amoureuse et la sexualité (risque de la diffusion d'une vidéo à caractère pornographique, la définition du viol, le dépôt de plainte, etc.)
- La grossesse
- Les moyens contraceptifs et les dérapages de la contraception
- Les situations à risques et les IST
- Le cycle féminin et le corps humain

Action N°2 Les compétences psychosociales

Public : Classe ULIS

Intervenants : ASS, infirmière scolaire, Professeur référent de l'ULIS et AVS de la classe
 Intervention auprès des élèves de la classe ULIS

Intervention ASS : 7 interventions d'une heure (7 heures) et participation à 3 bilans de l'action (9 heures).

Outil : la mallette pédagogique « le cartable des compétences psychosociales »

Objectifs de l'action collective :

- Savoir communiquer efficacement
- Avoir conscience de soi
- Avoir de l'empathie pour les autres
- Savoir résoudre des problèmes

Les ateliers :

1. Conscience de soi et empathie : observer les ressemblances et les différences au sein du groupe, prendre conscience de l'appartenance à des groupes multiples.
2. Conscience de soi, qualités, compétences, réussites : repérer en quoi nous sommes appréciés par les autres, reconnaître et exprimer à l'autre ce qu'on apprécie chez lui.
3. Gestion des émotions : identifier les émotions à partir de leur expression verbale et non verbale, prendre conscience qu'une situation ou une personne nous fait ressentir des émotions et des sentiments.
4. Gestion des émotions suite : repérer les différentes sensations corporelles en lien avec les émotions, identifier les émotions-sensations-idées-pensées en lien avec un fait ou une situation.
5. Améliorer la qualité de communication en renforçant les capacités d'écoute, d'expression, des émotions, des besoins et des demandes : avoir de l'empathie pour les autres, savoir communiquer efficacement, être habile dans les relations interpersonnelles.
6. et 7. Création d'un autoportrait

- **ISAP** : interventions sociales d'aide à la personne (entretiens individuels)

Le public

Durant l'année scolaire 2016-2017, le SSFE accompagne 31 élèves : 16 filles et 15 garçons.

L'origine de la demande

Sur l'ensemble des élèves accompagnés par le SSFE, 23 sont orientés par l'équipe éducative, 5 saisissent directement l'ASS, et 3 sont orientés par des services extérieurs.

Les problématiques majeures

Il est important de souligner que les problématiques majeures rencontrées présentent des difficultés associées et ne sont ainsi que très rarement isolées.

Les problématiques majeures traitées au sein du collège :

- La scolarité
- La santé et le bien être
- Les difficultés sociales et familiales

Concernant la protection de l'enfance, 4 écrits sont réalisés : 4 informations préoccupantes (saisine DT RMO car enfants en risque de danger) et 0 signalements (saisine directe parquet car enfants en danger).

De plus, le service social en faveur des élèves a contribué, en lien avec le service social de la Délégation Territoriale, à 5 évaluations sociales suite à des IP.

Dans le cadre de situations de risque de danger pour les mineurs, le SSFE a travaillé à la mise en place de 2 mesures d'aide éducative de prévention (Educatrice spécialisée ASE DT RMO).

Les interventions

Le SSFE effectue 53 entretiens avec les 31 élèves accompagnés, 67 entretiens (dont liens téléphoniques, mails et courriers) sont réalisés auprès des familles et 2 entretiens famille/élève/ASS sont accomplis.

- **Les commissions de suivi au sein du collège Jean Hay, Marennes**

Le type de situations présentées

Les difficultés repérées dans les situations présentées en commission de suivi au sein des établissements scolaires sont les suivantes :

A noter que les difficultés repérées au sein des commissions de suivi sont rarement isolées.

- Difficultés liées à la scolarité (comportements, attitudes, résultats, intégration, absentéisme)
- Difficultés liées à la santé (physique, psychologique), au bien être, et au handicap
- Difficultés sociales et familiales
- Difficultés économiques
- Difficultés liées à l'orientation

Les réponses de l'ASS

- Apporter un conseil technique en matière de protection de l'enfance, d'absentéisme et/ou de décrochage scolaire.
- Mise à disposition du SSFE pour rencontrer l'élève et/ou sa famille en vue d'évaluer la situation, repérer les difficultés (sociales, familiales et économiques), et mettre en place un suivi adapté.

Nombre de commissions de suivi pour 2016-2017 (avec présence du SSFE) au sein du Collège Jean Hay, Marennes : 3

Il semble important de maintenir les commissions de suivi au sein du collège Jean Hay durant l'année scolaire prochaine afin de :

- Echanger sur les situations d'élèves naissantes et particulièrement difficiles.
- Croiser les regards sur les situations d'élèves particulièrement difficiles concernant la scolarité, la santé et le social.
- Elaborer collectivement des réponses et des prises en charge individualisées en fonction des difficultés repérées.
- Faire le point sur l'évolution des situations d'élèves d'une année scolaire à l'autre.



ASSOCIATION SPORTIVE du collège Jean Hay de MARENNES bilan activités 2016/2017



Bilan général : l'association sportive se porte bien. Les élèves se sont montrés très actifs les mercredis après midi. Notre AS a participé à l'ensemble des journées programmées par le district UNSS de Rochefort en faisant souvent le plein des places attribuées. La participation aux activités sur la pause méridienne est pleine voir saturée avec parfois près de 40 élèves pour un seul animateur.

Nous avons formé et validé 14 jeunes officiels et obtenus 23 certifications. Nous avons eu 135 licenciés dont 39 filles.

8 activités ont été proposées durant la pause méridienne ou sous forme d'entraînement le mercredi après midi : handball, futsal, badminton, gymnastique rythmique, escalade, golf, athlétisme.

9 activités proposées dans le cadre de la compétition le mercredi après midi : badminton, handball, futsal, raid Oléron, course d'orientation, athlétisme, cross, surf, tennis de table.

1 activité de découverte ou promotionnelle : le surf

Bilan des compétitions

Notre AS a participé à 16 compétitions tous niveaux confondus.

Handball : participation au championnat de district avec 1 équipe minimes garçons et 1 équipe benjamins garçons.

Futsal : participation au championnat de district avec 1 équipe minimes garçons et 1 équipe benjamins garçons. Un titre de champion de district pour les benjamins et une 5ème place aux départementaux

GR : Participation au championnat départemental et académique. L'équipe engagée termine 2ème au championnat d'académie

Cross : Cross interdistrict, plus d'une trentaine d'élèves ont participé avec plusieurs bons résultats par équipe en benjamins et minimes.

Athlétisme : Une vingtaine d'élèves a participé aux championnats inter district et une équipe qualifiée pour les départementaux. 6 titres en individuel aux départementaux, une 2ème place par équipe en benjamins garçons et filles. Un titre de champion d'académie en individuel au 100 m benjamins et au 50 m benjamines.

Tennis de table : une doublette championne de district et 5ème aux départementaux.

BILAN FINANCIER DU FOYER SOCIO-EDUCATIF
Du 25 septembre 2016 au 20 septembre 2017

En caisse au 25 septembre 2016 : 20 774,76€

DEPENSES EN 2016/2017

- CDI :		
▶ Abonnement aux magazines et projets	894,23	
	Total	894,23
- <i>Subventions aux voyages et sorties scolaires :</i>		
▶ Séjour ski à La Mongie (20€ x 85 élèves participants)	1700,00	
▶ Séjour à Londres (20€ x 47 élèves participants)	940,00	
▶ Séjour à Salamanque (20€ x 50 élèves participants)	1000,00	
▶ Séjour en Pologne (20€ x 47 élèves participants)	940,00	
▶ Sortie au Moulin du Fa (5€ x 128 élèves participants)	640,00	
▶ Sorties cinema l'Estran et spectacles Theatre	406,50	
	Total	5626,50
- <i>Club Théâtre :</i>		
▶ Interventions d'un animateur	3060,00	
	Total	3060,00
- <i>Soirée Prom's/Night :</i>		
▶ DJ	350,00	
▶ Sacem & SPRE	118,58	
▶ Décoration	58,31	
	Total	526,89
- <i>Divers :</i>		
▶ Frais bancaires & assurances	205,99	
▶ Participation à atelier créatif	10,15	
▶ Aménagement Foyer	2961,59	
▶ Cahier d'exercices pour les études	4,56	
	Total	3182,29
		13 289,91

TOTAL DES DEPENSES EN 2015/2016 :

RECETTES EN 2015/2016

- Opération « Jeff de Bruges » (vente de chocolats)	5418,89
- Vente des photos de classe	1339,00
- Adhésions	2896,00
- Subvention de la CDC du Bassin de Marennes	800,00
- Subvention de la CDC du Bassin de Marennes pour le Club Théâtre	3060,00
- Divers (intérêts, Opération Leclerc)	1002,42
- Don FCPE	100,00

TOTAL DES RECETTES EN 2015/2016 :

BENEFICES EN 2016/2017: 1326,40

En caisse au 20 septembre 2017 :

22 101,16

Bilan journées promotionnelles

Surf : activité proposée en début et fin d'année. La participation est toujours maximale en fonction des places offertes.

Sandball: Une belle journée de handball sur la plage de Saint georges de Didonne où notre association s'est bien comportée avec 2 équipes minimales engagées.

Escalade : une vingtaine d'élèves ont pu découvrir l'activité ou se perfectionner sur le mur du gymnase du Château d'Oleron.

Bilan sortie fête des AS de fin d'année à Fouras

20 élèves ont pu profiter de cette fête de fin d'année à Fouras avec de nombreuses activités au rendez vous et une grande satisfaction générale.

En résumé, notre association se porte très bien. Les résultats sportifs et citoyens montrent une dynamique positive et le nombre de licenciés est très important compte tenu du nombre restreint d'animateurs. Toutefois, nous déplorons le pourcentage trop faible de licenciées filles et l'accent mis sur la course d'orientation cette année amènera, espérons le, davantage de parité.

Le sport scolaire, dans sa version moderne des compétitions, exige des équipes mixtes dans un grand nombre d'activités (athlétisme, course d'orientation, surf...).

Nous souhaiterions également inclure dans nos journées du mercredi quelques élèves de l'ULIS sur l'activité.

PERMANENCES CONGES 2017-2018

Collège Jean Hay
 25 avenue de Beaulieu
 BP 30035
 17320 MARENNES
 Tél : 05.46.85.36.33

Nom de l' établissement :

Nom du chef d' établissement : Yves MIRANDE

Coordonnées :

- [Ligne Directe collège 05.46.85.48.62
- [Tél périodes de vacances 05.46.84.26.07
- [Adresse 6 rue des fontenelles
- [Mobile 17730 PORT DES BARQUES
- 06.86.79.15.15

Tableau des permanences : TOUSSAINT

Présence d' un responsable et des agents : du 23 au 24 octobre 2017

Dates de fermeture de l' établissement : du 25 octobre au 05 novembre 2017

NOMS	FONCTION	Dates de PERMANENCES	Coordonnées
MALLIER Nathalie	gestionnaire	23 et 24 octobre 2017	0546854863 - 0606443023

Tableau des permanences : NOËL

Présence d' un responsable et des agents : le 23 décembre 2017

Dates de fermeture de l'établissement : du 24 décembre 2017 au 07 janvier 2018

NOMS	FONCTION	Dates de PERMANENCES	Coordonnées
MALLIER Nathalie	gestionnaire	23 décembre 2017	0546854863 - 0606443023

Tableau des permanences : HIVER

Présence d' un responsable et des agents : du 12 au 13 février 2018

Dates de fermeture de l'établissement : du 14 au 25 février 2018

NOMS	FONCTION	Dates de PERMANENCES	Coordonnées
MIRANDE Yves	principal	12 et 13 février 2018	0546854862 - 0686791515

Tableau des permanences : PRINTEMPS

Présence d' un responsable et des agents : du 09 au 10 avril 2018

Dates de fermeture de l'établissement : du 11 au 22 avril 2018

NOMS	FONCTION	Dates de PERMANENCES	Coordonnées
GRANGEPONTE Philippe	Principal adjoint	09 et 10 avril 2018	0546854864 ou 0682189707

Pour information :

- Le collège fermera ses portes le 13 juillet 2018 au soir et rouvrira le 23 août 2018 (avec présence des agents)

BUDGETS DEFINITIFS

Destinations	DEPENSES					RECETTES							PARTICIPANTS							
	Transport	Héberg.	Visites	ANCV	TOTAL DEPENSES	Familles	F.S.E.	Ministère Défense	Souvenir Français	Sv° CG17	Amicale du Collège	Sv° CDC	Collège	TOTAL RECETTES	Nbre Elèves	Nbre Accomp.	Total Partic.	Coût / Elèves	Coût / Accomp.	Coût / Particip.
LA MONGIE	27 203,00			4,50	27 207,50	23 800,00	1 700,00					219,98	1 487,52	27 207,50	85	9	94	280,00	289,45	289,45
LONDRES	22 099,96			2,30	22 102,26	16 660,00	980,00		500,00			129,40	3 832,86	22 102,26	50	4	54	340,00	409,04	409,04
POLOGNE	23 687,44			0,00	23 687,44	16 320,00	940,00	1 650,00				124,22	3 853,22	23 687,44	47	4	51	340,00	464,46	464,46
SALAMANQUE	17 828,75			1,00	17 829,75	14 600,00	1 000,00		500,00			129,40	1 100,35	17 829,75	50	4	54	292,00	320,17	320,17
TOTAL VOYAGES	90 819,15			7,80	90 826,95	71 380,00	4 620,00	1 650,00	1 000,00	500,00	603,00	10 273,95	90 826,95	232	21	253	1 252,00	1 483,12	1 483,12	

MOULIN DU FÂ	DEPENSES					RECETTES							PARTICIPANTS							
	Transport	Héberg.	Visites	ANCV	TOTAL DEPENSES	Familles	F.S.E.	Ministère Défense	Souvenir Français	Sv° CG17	Amicale du Collège	Sv° CDC	Collège	TOTAL RECETTES	Nbre Elèves	Nbre Accomp.	Total Partic.	Coût / Elèves	Coût / Accomp.	Coût / Particip.
TOTAL SORTIE	880,00				880,00	232,00	640,00						8,00	880,00	116	15	131	2,00	6,72	6,72

TOTAL	91 699,15			7,80	91 706,95	71 612,00	5 260,00		1 000,00			603,00	10 281,95	91 706,95	348	36	384	1 254,00	1 489,84	1 489,84
-------	-----------	--	--	------	-----------	-----------	----------	--	----------	--	--	--------	-----------	-----------	-----	----	-----	----------	----------	----------

REPARTITION DES IMP 2017/2018

- RUPN : 1 IMP M. BAGUR Bernard – 1 IMP M. FORTIN Frédéric

- Référent « Culture » :
 - o Mme PANNETIER Kinsy : 0.25
 - o M. MOUSSET Christophe : 0.25

- Coordinateurs « Discipline »
 - o EPS : M. MAUTRET David : 1
 - o Maths : M. VAILLANT Michel : 0.25
 - o Français : Mme MONTIGNY Emilie : 0.25
 - o Anglais : Mme CAILLAS Isabelle : 0.25
 - o Histoire/Géographie : M. LOIZEAU Alain : 0.25

- Coordinateur « Devoirs faits » : M. HINTZY Pascal : 0.25

- Journal / Radio : Mme BAZIN Karine 0.25

Reliquat : 2.25 pour les projets divers.

PROPOSITION CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE

CA du 2 octobre 2017

[Circulaire n° 2016-190 du 7 déc. 2016]

- Les attributions du conseil de vie collégienne (CVC)

Le CVC est une instance d'échanges et de dialogue entre les élèves et entre les élèves et les membres de la communauté éducative.

Il est un lieu d'expression pour les élèves.

Il peut formuler des propositions sur l'organisation de la scolarité et du temps scolaire, sur l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur, sur les questions relatives aux équipements et à la restauration scolaire, sur les projets linguistiques, culturels et sportifs ainsi que sur les actions ayant pour objets d'améliorer le bien-être et le climat scolaire.

- Le fonctionnement du CVC

Il siègera une fois par trimestre selon un ordre du jour qui sera communiqué à ses membres.

Les réunions se tiendront sur le temps de la pause méridienne.

- Désignation des membres du CVC

La circulaire prévoit que le chef d'établissement préside de droit le CVC.

⇒ Les élèves :

Ils seront représentés à hauteur de 2 élèves par niveau et 1 élève pour l'ULIS.

Les élèves siégeant au CVC seront élus par les délégués de classe titulaires (ils inscriront sur leur bulletin le nom de 2 élèves candidats correspondant à leur niveau).

Les 5 et 6 octobre 2017, M. Hintzy, CPE, donnera une information, à tous les élèves du collège, sur le CVC, son rôle, son mode de fonctionnement et le déroulé des élections.

Les candidatures seront déposées auprès de M. Hintzy jusqu'au 12 octobre. Une communication du nom des élèves candidats sera faite à partir du 13 octobre.

Le lundi 16 octobre, les élèves délégués titulaires éliront les élèves siégeant au CVC.

⇒ Les représentants des personnels :

Ils sont au nombre de 2.

M. Hintzy, CPE, siègera en tant que représentant des personnels.

Un professeur devra siéger également. M. Mirande fera un appel à candidature auprès de l'ensemble des professeurs. Il désignera parmi les professeurs volontaires celui qui représentera les personnels au CVC.

⇒ Les représentants des parents d'élève :

Ils sont également au nombre de 2.

M. Mirande demandera aux 2 fédérations de parents d'élèves présentes dans le collège (FCPE et Optimômes) de proposer chacune un nom de parent qui siègera au CVC.

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Charente-Maritime,
Monsieur le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale,
Monsieur l'Inspecteur chargé des services ASH,
Monsieur le Chef d'établissement du Collège Jean Hay.

Depuis septembre 2016, l'ouverture au sein du Collège Jean Hay d'un dispositif ULIS, au plus proche des familles concernées et pour une inclusion dynamique des enfants satisfaisait nos souhaits antérieurs et remplissait, enfin, une mission essentielle pour notre territoire. L'effectif prévu fut bien vite complet et nous atteignîmes rapidement une douzaine d'élèves, ce qui, pour une mise en place progressive, relevait déjà de la gageure.

Dès ce printemps nous anticipions une rentrée 2017 problématique et nous avons averti du goulet dans lequel s'engageait le recrutement : un seul départ prévu pour trois arrivées potentielles d'élèves issus du secteur de recrutement du collège.

Il nous semble qu'une année à 14 élèves n'est pas souhaitable pour leur inclusion correcte et pour l'efficacité de l'accompagnement, devenu plus difficile, pour les encadrants.

Nous relevons, que cette situation d'effectif surnuméraire est due à des affectations d'élèves dont le parcours scolaire devrait se dérouler dans d'autres structures : 4 élèves relèvent, d'après les services départementaux, d'une orientation IME. Cette structure d'accueil nous paraît – au su de nos informations - bien dimensionnée pour le département. Mais de trop nombreuses places y sont occupées par de jeunes adultes porteurs de handicaps qui ne peuvent être accueillis ailleurs, dans des structures ad'hoc, faute de places.

Cette absence de structures adéquates doit-elle être subie par les ULIS et les IME comme une sanction ou comme un manque d'anticipation – ou de volonté publique – à l'égard de ces populations ?

Outre les conditions d'enseignement la conséquence pour certain-e-s élèves, candidats justifiés à une place en ULIS au Collège Jean Hay, est de devoir quotidiennement se confronter à des temps de transports - avec des ruptures de lignes - dépassant les deux heures par jour. Situation qui aggrave, à l'évidence, l'inconfort de leur situation.

Messieurs, nous exprimons fortement le souhait que cette situation soit apurée au plus vite et que les élèves le nécessitant puissent accéder à la classe ULIS de proximité, améliorant les conditions de leur insertion et réduisant les inquiétudes parentales.

Respectueusement.

Les représentants de parents d'élèves FCPE au conseil d'administration du collège Jean Hay de Marennes